

RAPHAËL BARONI

École de français langue étrangère

Université de Lausanne

CH-1015

raphael.baroni@unil.ch

L'EMPIRE DE LA NARRATOLOGIE, SES DÉFIS ET SES FAIBLESSES

Résumé. — L'article dresse un état des lieux et un bilan de santé de la théorie du récit dans un contexte contemporain marqué par ce que l'on a appelé il y a une vingtaine d'années le « tournant narratif » dans les sciences humaines. Paradoxalement, d'un point de vue institutionnel, la théorie du récit apparaît relativement moribonde, alors que son champ d'application n'a jamais semblé aussi large et son utilité aussi évidente. Les études narratives au sens large soulignent aujourd'hui notre nature d'homo fabulator; mais certains chercheurs ne prennent pas toujours la peine de suivre les évolutions récentes de la théorie du récit contemporaine face au défi de sa confrontation avec des genres et des médias qui dépassent largement le périmètre des études littéraires. J'insisterai sur l'importance de revaloriser et d'institutionnaliser une discipline de recherche qui n'a jamais cessé d'évoluer; de manière à assurer à la narratologie un rôle central au sein d'études narratives en expansion rapide. Peut-être qu'un renforcement de la théorie du récit au sein des sections de littérature contribuerait à la fois à assurer la visibilité de la narratologie au sein de la recherche académique et à redynamiser une discipline qui connaît aujourd'hui une crise sans précédent.

Mots clés. — narratologie, études narratives, tournant narratif, discipline académique, institutions académiques

Évoquer l'« empire » de la narratologie dans le contexte actuel passera certainement pour une hérésie ou un anachronisme dans la mesure où ce domaine de recherche, qui a connu son heure de gloire durant le « moment structuraliste » autour des années 1965-1975, semble avoir reflué dans les limbes des modes académiques, tel un territoire abandonné que l'on ne visiterait plus que dans le cadre d'une croisière sur le fleuve de l'histoire des idées. Certes, on croise encore, ici ou là, quelques greimasien(ne)s qui s'accrochent à leur radeau sémiotique et la terminologie de Gérard Genette est toujours largement utilisée dans les études littéraires, même si ce dernier s'est lui-même orienté vers d'autres horizons. Mais la mode semble inéluctablement passée, les thèses consacrées à la théorie du récit se sont raréfiées en France jusqu'à s'assécher presque complètement, et le sens commun considère qu'il n'y a plus guère de questions véritablement intéressantes à creuser dans ce sillon. Un directeur de thèse devrait d'ailleurs avoir quelques scrupules à pousser son doctorant dans une telle voie de garage, car il semble évident que l'institution académique, déjà en crise, a encore moins de débouchés à offrir pour un tel profil. Et ce constat n'est pas propre uniquement à la France : rédacteur en chef de la revue *Narrative* et l'un des narratologues américains les plus influents, James Phelan (*Diegesis*, 2015 : 86) se désole lui aussi de la faiblesse institutionnelle de la théorie du récit :

« Pourquoi la théorie du récit n'est-elle pas plus centrale dans les études en sciences humaines en Amérique du Nord, en particulier aux États-Unis ? Cette question est en partie une lamentation et en partie une invitation à réfléchir sur ce champ de recherche et sa relation avec les structures universitaires en Amérique du Nord. Bien que la théorie narrative ait élargi de manière productive son champ d'application au-delà du récit littéraire, son lieu de rattachement le plus plausible dans les programmes universitaires demeure dans les départements de littérature. Et ces départements restent liés au paradigme de l'histoire littéraire comme principe fondamental d'organisation de la connaissance. Du point de vue de ce paradigme, la théorie narrative est un luxe ou un supplément plutôt qu'une partie centrale de la discipline. Aucun département d'anglais ne pourrait fonctionner sans un spécialiste du modernisme, mais beaucoup d'entre eux se passent d'un théoricien du récit. Comme les sciences humaines se retrouvent en crise, il devient de plus en plus difficile pour la théorie du récit de garder, et encore moins d'élargir, sa place dans les départements de littérature. Évidemment, ce problème est beaucoup plus facile à diagnostiquer qu'à résoudre, donc je dirai simplement que ceux d'entre nous qui appartiennent au domaine académique en Amérique du Nord devraient être à la recherche de solutions » (ma traduction – MT)¹.

Plus grave encore, le principal accomplissement de la narratologie, à savoir cette fameuse « boîte à outils » qu'elle a été en mesure de fournir aux études littéraires, puis à d'autres disciplines, semble aujourd'hui remise en cause pour

¹ « *Why isn't narrative theory more central to the study of the humanities in North America and especially in the United States? This question is part-lament, part-invitation to reflect on the field and its relation to the structure of the academy in North America. Although narrative theory has productively expanded its scope beyond literary narrative, its most plausible location in the college and graduate school curriculum is still in literature departments. And literature departments remain tied to the paradigm of literary history as the primary principle for organizing knowledge. From the perspective of that paradigm, narrative theory is a luxury or an extra rather than part of the discipline's core. No English Department would go without a specialist in modernism, but lots of them go without a narrative theorist. As the humanities struggle, it becomes harder for narrative theory to keep let alone expand its place in literature departments. As perhaps is already evident, this problem is far easier to diagnose than to solve, so I will just say that those of us in the academy in North America should be looking for solutions* ».

excès de formalisme. Pour ceux qui la critiquent, une analyse « narratologique » confinerait le commentaire à une description objective des structures narratives, négligeant l'analyse de leurs fonctions et du sens du texte dans ses contextes biographique, historique ou culturel, sans parler de tout ce que les approches cognitive et éthique, qui ont le vent en poupe, valorisent aujourd'hui : les usages de la fiction, l'expérience immersive dans le monde raconté, l'empathie envers les personnages, l'évaluation éthique de leurs actions, etc. Même l'un des pères fondateurs de la narratologie affirme qu'en aucun cas « l'analyse de ces *moyens* d'accès ne doit se substituer à celle du sens, qui est sa *fin* » (Todorov, 2007 : 23). Approche désuète donc, et question réglée : si la narratologie possède encore un territoire, ce ne peut être qu'une réserve ou un hospice, situés dans les placards de départements de littérature eux-mêmes agonisants. Nous avons dérivé bien loin de l'empire dont on aurait pu rêver dans les années 60.

L'empire du récit

Pourtant, si l'on peut douter de l'existence d'un *empire* de la narratologie, il paraît difficile d'ignorer l'étendue du territoire occupé par son objet : le récit. En effet, nous sommes loin d'être sortis de ce que les Anglo-Saxons ont baptisé le « tournant narratif ». Il y a une vingtaine d'années, Martin Kreiswirth (1995 : 629 MT) décrivait ce tournant en ces termes :

« Comme toute personne consciente du paysage intellectuel contemporain l'aura sans doute remarqué, il y a eu récemment une véritable explosion d'intérêt pour le récit et pour sa théorisation, et ce mouvement a été engagé à partir d'une remarquable diversité de lieux, tant à l'intérieur qu'en dehors des murs académiques. À côté d'études de plus en plus sophistiquées de "textes" narratifs incluant des domaines de plus en plus larges – historiographie, littérature, cinéma, psychanalyse – nous assistons au développement en plein essor d'appropriations disciplinaires ou de médiations : récit et psychologie, récit et économie, récit et sciences expérimentales, récit et droit, récit et éducation, récit et philosophie, récit et ethnographie, et ainsi de suite, sans parler des innombrables approches interdisciplinaires qui ont été récemment négociées »².

Dès le milieu des années 80, notamment sous l'impulsion de penseurs tels Paul Ricœur (1983-1985), Peter Brooks (1984), Hayden White (1987), Carlo Ginzburg (1986) ou Jerome Bruner (1991), s'est donc répandue l'idée que nos identités, notre rapport au temps, à notre société ou à notre histoire, collective ou individuelle, étaient le produit d'une forme de construction narrative ou de ce que Paul Ricœur a appelé, peut-être improprement, une « mise en intrigue » dont la fonction serait de

² « Everyone aware of the current intellectual scene has probably noticed, there has recently been a virtual explosion of interest in narrative and in theorizing about narrative; and it has been detonated from a remarkable diversity of sites, both within and without the walls of academia. Along with progressively more sophisticated and wide-ranging studies of narrative texts — historiographic, literary, cinematic, psychoanalytic — we find a burgeoning development of disciplinary appropriations or mediations: narrative and psychology, narrative and economics, narrative and experimental science, narrative and law, narrative and education, narrative and philosophy, narrative and ethnography, and so on, as well as numerous, newly negotiated cross-disciplinary approaches ».

configurer nos expériences ou les événements du passé. Jerome Bruner (1991 : 4-5 MT) affirme quant à lui que « nous organisons notre expérience et notre mémoire des événements humains essentiellement sous la forme de récits » ; par conséquent, il en tire la conclusion que « le récit n'est pas seulement une forme de représentation de la réalité, mais aussi une manière de constituer cette réalité » (*ibid.*).

Cette idée simple a eu d'importantes répercussions dans différents secteurs des sciences humaines et sociales, ce dont témoigne le retour en grâce des formes narratives dans les domaines de l'historiographie (Carrard, 2013) et de la sociologie (Bertaux, 1997), mais aussi l'essor de l'étude des « récits médiatiques » (Lits, 2012), des « histoires de vies »³ dans les formations des adultes, des « approches narratives »⁴ dans les démarches thérapeutiques et des « biographies langagières »⁵ dans la didactique des langues, pour ne mentionner que les courants de cette impressionnante *vague narrative* que je connais le mieux.

Loin de retomber, cette vague a encore enflé ces dernières années à travers la reconnaissance, notamment dans les domaines du marketing et de la communication politique, des pouvoirs rhétoriques des histoires que l'on se raconte. Derrière l'étiquette inquiétante du *storytelling*, nous avons soudain pris conscience du déferlement des formes narratives, non seulement dans les médias récréatifs de la société du spectacle et dans les pratiques scientifiques, juridiques, médicales ou éducatives, mais également dans les communications des politiciens et des entreprises qui cherchent par tous les moyens (en l'occurrence narratifs) à façonner nos comportements⁶. L'impérialisme des récits prend alors une connotation beaucoup plus inquiétante, renvoyant à un envahissement ou un asservissement qui appelle à diverses formes de résistance. Certains considèrent que cette dérive narrative serait incompatible avec les fondements rationnels de nos sociétés démocratiques (Salmon, 2007) ; d'autres voient dans la littérature une narration vertueuse qui s'opposerait aux

³ L'Association internationale des histoires de vie en formation et de recherche biographique en éducation a été formellement créée en 1991, mais ses origines remontent au début des années 80. Elle regroupe des chercheurs et des praticiens sensibilisés aux enjeux de l'éducation des adultes et aux liens entre formation et « histoire de vie ». Accès : <http://www.asihvif.com>.

⁴ Voir notamment les travaux d'A.W. Frank (1995). Pour un point de vue critique et nuancé concernant de telles approches par une narratologue, je conseille vivement la lecture de l'article de S. Rimmon-Kenan (2002). Elle souligne notamment les « limitations, peut-être même l'*hubris*, de récits mieux structurés. [A]lors que la narration peut conduire à une confrontation et une maîtrise, elle peut aussi emprisonner le récit dans une sorte de névrose textuelle, une réactualisation sans issue des événements traumatiques qu'il raconte (ou échoue à raconter) » (*ibid.* : 22-23, MT). « *Limitations, perhaps even the hubris, of better-structured narratives. [W]hile narration may lead to a working through and mastery, it may also imprison the narrative in a kind of textual neurosis, an issueless re-enactment of the traumatic events it narrates (or fails to narrate)* ».

⁵ Sur les « biographies langagières », je renvoie notamment aux travaux du Groupe de recherche sur les biographies langagières de l'Université de Lausanne que j'ai contribué à mettre en place avec Thérèse Jeanneret à partir de 2005. Accès : <https://www.unil.ch/fle/fr/home/menuint/recherche/grebl.html>. Voir aussi R. Baroni et T. Jeanneret (2008).

⁶ Voir notamment C. Salmon (2007), Y. Citton (2010) et M. Marti et N. Pélessier (2012, 2103).

usages pervers du *storytelling* politique ou commercial⁷ ; d'autres enfin préconisent d'entrer en résistance par un jeu de contre-scénarisations dans le champ du politique. Au sein de ce dernier courant, Yves Citton (2010 : 171) en appelle ainsi la gauche à se remettre « à (se) raconter des histoires inspirantes ».

En résumé, pour les chercheurs qui fusionnent généralement une conception pro-narrativiste avec une épistémologie constructiviste (qui confine souvent au relativisme), nos identités seraient nécessairement le produit d'une médiation narrative et notre rapport au monde dépendrait d'une *mise en intrigue* transformant la réalité, qui serait à l'origine informe et muette, soumise à un flux temporel dépourvu de structure ou de signification. Sur ce versant, la médiation narrative correspondrait à un enrichissement sémantique du vécu et à une domestication de la problématique temporelle, avec son lot inévitable de transformations, de ruptures et de deuils à surmonter⁸. Et du côté des approches rhétoriques, on considère comme acquise l'hypothèse selon laquelle les histoires que l'on se raconte emportent généralement l'adhésion du public en induisant un flot d'émotions et permettent de conditionner les actions futures à travers des expériences simulées qui auraient valeur, par le biais d'un transfert analogique, de modèles comportementaux⁹.

Cette montée en puissance de la narrativité s'explique donc essentiellement par la reconnaissance, sur un plan pragmatique, de l'impact des récits sur la réalité. Ils auraient le pouvoir de convaincre l'allocutaire ou de conditionner son comportement (Platon parle de « contamination » de l'auditoire par le *pathos*), mais on peut aussi reconnaître en eux la vertu de construire des identités et de configurer la réalité en enrichissant sa signification. Il va sans dire que de telles fonctions sont partiellement contradictoires : l'émotion rhétorique semble fort éloignée de l'enrichissement sémantique lié à la configuration du vécu, ce qui montre qu'il existe probablement différents types de récit, aussi bien sur un plan fonctionnel que formel¹⁰. En revanche, on ne peut ignorer l'ambivalence éthique de l'usage des récits dans la société : ces derniers seraient *vertueux* quand on les confine à des usages esthétiques, didactiques ou thérapeutiques, alors qu'ils deviendraient *vicieux* dans leurs usages politiques ou commerciaux, du moins si l'on s'inscrit dans l'orientation axiologique de ce que l'on appelait autrefois les « humanités ».

⁷ Je renvoie par exemple à la série d'événements organisés entre 2014 et 2016 par Danielle Perrot-Corpet dans le cadre du Centre de recherche en littérature comparée et du Labex « Observatoire de la vie littéraire » (Obvil) sous le titre évocateur « Littérature contre *storytelling* ».

⁸ J'ai longuement critiqué, en me fondant sur une approche phénoménologique de la narrativité, cette conception qui simplifie la manière de concevoir l'expérience qui précède la médiation narrative (Baroni, 2009, 2010).

⁹ Pour une réflexion critique sur cette conception, je renvoie à mes réflexions sur la fonction cognitive et éthique de ce que j'ai appelé les « récits mimétiques » (Baroni, à paraître). Voir aussi mon article dans M. Marti et N. Pélissier (2013).

¹⁰ Pour une approche comparée des récits insistant sur le contraste entre ce que j'ai appelé les récits « configurants » (ou explicatifs) et les récits « intrigants » (ou mimétiques), je renvoie à R. Baroni (2009 : 9-94 ; 2010 ; à paraître).

Du récit omniprésent à l'*Homo fabulator*

Nous n'avons donc jamais autant parlé des récits qui circulent dans nos sociétés et nous ne nous sommes jamais autant souciés de leurs pouvoirs, leur attribuant parfois des vertus extravagantes ou des vices excessifs, dans une attitude critique qui confine malheureusement trop souvent à la naïveté ou à la théorie du complot. Par ailleurs, on peut constater une certaine myopie historique face à cette vague censée incarner une *nouveauté* dans le paysage contemporain, alors que les usages rhétoriques, historiographiques ou thérapeutiques des récits sont attestés depuis la nuit des temps. En effet, les critiques de Platon concernant la *mimèsis* dans le champ du politique, les réflexions d'Aristote sur les effets thérapeutiques de la *catharsis* ou encore la reconnaissance du pouvoir de la *narratio* dans la rhétorique classique témoignent du fait que la diversité des usages sociaux ou politiques des récits remonte probablement à l'accession de notre espèce au stade symbolique. S'il y a bien une vague narrativiste dans nos sociétés contemporaines, elle se manifeste surtout par une attention renouvelée pour des phénomènes narratifs qui excèdent le champ restreint de l'esthétique. La nouveauté concerne ainsi la prise de conscience de l'existence d'un *air de famille* entre des usages et des formes narratives variées, qui avaient été jusque-là compartimentées par la division des champs disciplinaires et par l'étanchéité au sein de la société moderne des domaines médical, juridique, éducatif, politique, commercial, médiatique, etc. Toujours est-il que la reconnaissance du caractère transmédiatique, transhistorique et transculturel de la narrativité, dont les premiers narratologues avaient pleinement conscience, a fini par déboucher sur ce qu'il faut bien appeler une forme d'anthropologie narrativiste, ce qui a amené certains chercheurs à nous définir comme des *homo narrans* ou des *homo fabulator* (Molino, Lafnail-Molino, 2003 ; Rabatel, 2009).

Au cœur de la narrativité, on trouverait l'aptitude des êtres humains à se transporter imaginativement dans les lieux, des temps ou des expériences distincts de l'expérience directe du réel¹¹. Cette aptitude renverrait à ce que certains cognitivistes – dans le prolongement des travaux de Karl Bühler (1934) sur la « *deixis am phantasma* » – ont appelé le « déplacement déictique »¹², c'est-à-dire la capacité cognitive de se projeter; à partir d'un « je-ici-maintenant », dans un « il-ailleurs-autrefois ». Dans une perspective phylogénétique, Carlo Ginzburg (1986 : 243) a avancé l'hypothèse d'une origine cynégétique à ce phénomène : « Le chasseur aurait été le premier à "raconter une histoire" parce qu'il était le seul capable de lire une série cohérente d'événements dans les traces muettes (sinon imperceptibles) laissées par sa proie ». D'un point de vue ontogénétique, Harald Weinrich (1964 : 49) a souligné quant à lui la valeur éducative des contes dans l'apprentissage d'un décentrement de soi par l'enfant :

¹¹ Sur l'importance de « l'expérientialité » pour définir la narrativité, je renvoie aux travaux de M. Fludernik (1996).

¹² Voir J. F. Duchan, G. A. Bruder et L. E. Hewitt (1995). S. Patron (2009) donne un compte rendu en français très complet de cette approche que j'ai également évoquée (Baroni, à paraître).

« C'est par [les contes] que l'enfant se familiarise avec le monde raconté, par eux qu'il s'ouvre à l'existence d'un univers différent de son entourage habituel, et où ses préoccupations ne sont plus seulement de manger, de dormir, de jouer ou d'obéir ; par eux qu'il apprend à participer à un monde autre que le milieu où il vit. Cet apprentissage, commencé avec le conte, se prolongera à travers toute la gamme des différents genres de la littérature narrative. Apprentissage essentiel, puisque c'est celui de la liberté. L'enfant reçoit du conte une leçon qui se continuera dans sa vie d'adulte par les récits de toutes sortes : il apprend à se libérer du monde des contraintes immédiates et à se décentrer un instant : un instant, le prince ou le jeune fils du meunier relèguent à l'arrière-plan le moi propre de l'enfant ».

Plus récemment, on a pu établir un lien entre cette projection mentale dans un monde imaginaire (pas forcément fictif, puisqu'il peut s'agir d'un passé révolu ou d'une histoire vécue par autrui) et ce que les neuro-cognitivistes ont appelé les « neurones-miroirs », dont la fonction imitative rend possible les phénomènes d'empathie¹³. Il faut cependant préciser que les productions culturelles qui visent à produire sur l'auditoire cette projection imaginaire, qu'elle soit verbale, audiovisuelle, mimo-gestuelle ou autre, doivent être clairement distinguées des compétences cognitives qui sont à leur origine. On peut se remémorer un événement, se mettre à la place d'autrui, rêver ou rêvasser, mais il y a certainement un abus de langage à parler dans de tels cas de « récits ». Ainsi que le souligne le philosophe Gregory Currie (2010 : xvii), le récit est un artefact culturel produit intentionnellement dans un but déterminé, ce qui est très différent des compétences cognitives qui permettent de produire ou d'interpréter cet artefact. Par conséquent, il en tire la conclusion qu'« aucune vie n'est un récit, étant donné qu'aucune vie n'est un artefact représentationnel » (*ibid.* : 23 MT)¹⁴, et il ajoute qu'il importe aussi de distinguer précisément les récits d'autres formes de représentation, car tous les artefacts culturels ne racontent pas des histoires¹⁵. D'ailleurs, certains narratologues sont venus en renfort des rares « anti-narrativistes » qui affirment, à l'instar de Galen Strawson (2012), que nos identités ne sont pas nécessairement narratives, et qu'il n'est d'ailleurs pas forcément souhaitable qu'elles le deviennent. James Phelan (2005 : 206 MT) voit en effet dans la croyance en l'omniprésence du récit une forme d'*impérialisme*, qui n'est pas dépourvue de dangers, tant pour les théoriciens du récit que pour l'ensemble des disciplines concernées par ce « tournant narratif » :

« La thèse [de l'identité narrative] est un phénomène remarquable dans le contexte plus large du tournant narratif, parce que c'est un exemple de ce que j'appelle "l'impérialisme narratif", c'est-à-dire la tendance venant de ceux qui étudient le récit à revendiquer de plus en plus de territoire et de plus en plus de pouvoir pour notre objet d'étude et nos façons de l'étudier. Cette tendance expansionniste est naturelle – elle découle de notre enthousiasme pour notre objet – et elle est souvent bien fondée : dans de nombreux cas, le récit et sa théorisation contribuent à enrichir le nouveau territoire. Mais, comme d'autres projets colonialistes, l'impérialisme narratif peut aussi avoir

¹³ Au sein de la théorie du récit, les approches fondées sur cette hypothèse sont qualifiées d'approche cognitive de « seconde génération » par opposition aux approches fondées sur une théorie du schéma. Voir K. Kukkonen et M. Caracciolo (2014) et A. Kuzmičová (2014).

¹⁴ « *No life is a narrative since no life is a representational artifact* ».

¹⁵ « Pour distinguer les récits d'autres véhicules représentationnels, il s'agit de dire quelque chose au sujet de ce qui différencie le contenu d'un récit du contenu d'autres choses » : « *To distinguish narratives from other representational vehicles we need to say something about what distinguishes the content of narratives from the content of other things* » (Currie, 2010 : xvii).

des conséquences négatives, tant pour les colonisés que pour le colonisateur. L'impérialisme narratif peut nous conduire à dévaloriser certaines conceptions héritées des disciplines colonisées. Il risque aussi d'élargir le concept de récit à tel point que nous perdons de vue ce qui lui est propre. Et cela peut nous conduire à simplifier à outrance certains phénomènes que nous cherchons à expliquer »¹⁶.

Contre un usage purement instrumental de la narratologie

Après avoir dressé ce rapide bilan du statut de la narratologie contemporaine dans le contexte du « tournant narratif », j'aimerais revenir maintenant sur l'étonnant contraste entre l'ampleur du « tournant narratif » et la place relativement dérisoire occupée par la « théorie du récit » au sein des institutions académiques. Cette situation apparemment contradictoire s'explique en partie par le fait que les chercheurs qui étudient aujourd'hui le récit, ou du moins ceux qui intègrent des « approches narratives » dans leurs pratiques institutionnelles, sont très rarement des « narratologues » : ce sont par exemple des psychologues, des juristes, des historiens, des sociologues, des didacticiens, des médecins, des spécialistes du marketing, des médias ou de la communication, qui acquièrent souvent, chemin faisant, quelques rudiments de narratologie. Ces connaissances se résument trop souvent à la lecture de fragments de l'œuvre monumentale et effroyablement complexe¹⁷ de Paul Ricœur, de quelques classiques de la narratologie structuraliste (Roland Barthes, Algirdas Julien Greimas, Gérard Genette), voire de leurs héritiers post-structuralistes, postmodernes ou linguistes (Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard, Jean-Michel Adam). Dans le pire des cas, ils appliquent à leurs objets des concepts importés, souvent datés, qui fonctionnent comme une terminologie stabilisée, dans l'ignorance presque totale des travaux entrepris dans le domaine de la théorie du récit au cours des 30 dernières années.

Il y a deux ans, j'ai été particulièrement frappé, lors du colloque *Narrative Matters* (Paris, 23-27 juin 2014) qui portait sur la thématique « Récit et savoir », par le fait que les communications relevant de la théorie du récit étaient nettement minoritaires. Cette tendance s'observe aussi au sein de ces bastions de la narratologie que sont les congrès du European Narratology Network (ENN) et

¹⁶ « *The thesis [of the narrative identity] is a noteworthy phenomenon within the broader narrative turn because it is an instance of what I call "narrative imperialism," the impulse by students of narrative to claim more and more territory, more and more power for our object of study and our ways of studying it. This expansionist impulse is natural—it follows from our enthusiasm for our object—and it is often well-founded: in many cases, narrative and narrative theory help enrich the new territory. But, like other colonizing projects, narrative imperialism can have negative consequences both for the colonized and the colonizer. Narrative imperialism can lead us to devalue existing insights from the colonized disciplines. It can stretch the concept of narrative to the point that we lose sight of what is distinctive about it. And it can lead us to oversimplify some of the phenomena it seeks to explain.* »

¹⁷ J'ai essayé de souligner le caractère contradictoire de la thèse défendue entre le premier et le troisième tome de *Temps et récit* dans R. Baroni (2010).

de l'International Society for the Study of Narrative (ISSN). En résumé, aujourd'hui, le récit est dans toutes les pratiques et dans toutes les bouches, mais la parole n'est que rarement donnée aux véritables théoriciens de cette forme particulière de communication. Pour les simples usagers, il est généralement convenu que la théorie du récit est déjà constituée et que ses concepts n'ont qu'à être appliqués dans les champs les plus divers pour *faire autre chose*.

Cette attitude est d'ailleurs en partie encouragée par les narratologues eux-mêmes, qui se mettent volontiers au service des autres disciplines en offrant des introductions à la théorie du récit ou des manuels de vulgarisation. Cette année, le colloque annuel de l'ISSN accueillait un panel intitulé « *getting our theories straight*¹⁸ ». Dans l'une des conférences les plus polémiques, Paul Dawson a critiqué cette tendance de la narratologie à se résumer à une « boîte à outils » (« *toolbox* ») autorisant une forme de « *distant reading* », au lieu de poursuivre sur le chemin d'une connaissance plus fine des phénomènes narratifs. Sans aller aussi loin, il me semble que la théorie du récit peut continuer à servir d'autres disciplines, mais qu'il serait dangereux de la réduire à un simple outillage heuristique, dans la mesure où l'on oublierait son caractère évolutif et les débats épistémologiques et méthodologiques qui continuent de la traverser. Dans mon dernier ouvrage (à paraître), je considère comme essentiel de faciliter la didactisation des nouvelles approches narratologiques pour les études littéraires, mais j'invite en retour les usagers de cette théorie à prendre conscience de la manière dont certaines évolutions épistémologiques sont susceptibles d'entraîner une modification de leurs pratiques. En effet, certains concepts fondamentaux ne ressemblent plus guère, dans leur forme actuelle, à ce qui avait été standardisé par les manuels scolaires. Par exemple se servir du concept d'intrigue pour décrire le squelette des événements formant la *fabula* ou, alternativement, pour expliquer comment l'auteur est parvenu à nouer le récit en intriguant son lecteur, conduisant ce dernier à envisager les virtualités du monde raconté à un point donné de son développement (Baroni, 2007 ; à paraître), cela n'a pas grand-chose à voir. Ce changement de perspective a des incidences directes sur la manière d'utiliser la notion d'intrigue dans le commentaire des textes, la narratologie ne servant plus seulement à décrire objectivement les structures narratives, mais également à réfléchir sur leurs fonctions dans l'interaction entre le texte et le lecteur. Ce n'est là qu'un exemple parmi de nombreux autres – comme les notions de « narrateur optionnel » (Patron, 2009) ou de « construction textuelle du point de vue » (Rabatel, 2009) – de la manière dont l'évolution de la théorie du récit pourrait transformer des pratiques instrumentalisant l'appareillage conceptuel de la narratologie.

¹⁸ « Delving into the Narratological "Toolbox" : Ontology, Disciplinary, and the Limits of Textual Analysis », International Conference on Narrative, Amsterdam, 16 juin 2016.

Des narratologues qui s'ignorent

La narratologie peut être instrumentalisée, mais sa nature ne saurait se résumer à un simple outillage que l'on pourrait acquérir par la lecture de quelques classiques¹⁹. Chaque chercheur qui se confronte au phénomène de la narrativité devrait donc faire l'effort de s'informer des dernières avancées de la théorie du récit, voire de contribuer à la faire évoluer, notamment lorsque son objet d'étude offre une résistance intéressante aux concepts qui lui sont appliqués. Heureusement, il existe au sein de la communauté francophone de nombreux chercheurs qui continuent de faire progresser la compréhension de la narrativité dans ses diverses manifestations, médiatiques ou culturelles, au lieu de se contenter de fonder leur réflexion sur une théorie standardisée et simplifiée. Cependant, ces théoriciens sont rarement perçus par le public comme des *narratologues* à proprement parler et, parfois, ils rechignent eux-mêmes à endosser cette identité. Il faut notamment signaler l'apport considérable de nombreux linguistes qui ont fait évoluer la théorie du récit au sein des sciences du langage, parmi lesquels on peut mentionner Jean-Michel Adam, Françoise Revaz, Alain Rabatel ou Dominique Maingueneau. John Pier (2011) affirme d'ailleurs qu'en France, la narratologie contemporaine a en grande partie migré dans le champ de l'analyse de discours. Mais si l'on s'en tenait à cette seule évolution, le tableau serait incomplet, car la topographie de la narratologie francophone me semble plus complexe. À côté des linguistes et des littéraires, qui demeurent nombreux à s'intéresser à ces questions²⁰, on compte aussi des philosophes ou des sociologues, à l'instar de Jean-Marie Schaeffer ou d'Olivier Caïra. Les travaux d'André Gaudreault et François Jost (1990), ou ceux de mon collègue lausannois Alain Boillat (2007), pour n'en citer que quelques-uns, démontrent également la richesse de l'apport des études cinématographiques à la théorie de la narrativité audiovisuelle. En Belgique, les travaux de Jan Baetens ainsi que ceux que l'on peut rattacher aux activités de l'Observatoire du récit médiatique (ORM) de l'Université catholique de Louvain démontrent également l'intérêt des approches qui s'affranchissent du cadre restreint de la littérature, et même du langage verbal, pour s'intéresser aux déclinaisons du récit dans d'autres médias. Ainsi que l'explique Marc Lits (2012 : 38), tout en s'inscrivant dans l'héritage de Paul Ricœur et de la narratologie structurale, les membres de l'ORM n'ont jamais oublié la nécessité de poursuivre l'effort de théorisation de leurs prédécesseurs :

« Dès sa création, il y a un peu plus de vingt ans, l'Observatoire du récit médiatique (ORM) a voulu théoriser la notion de récit médiatique. À cette époque, la notion de récit, très présente dans les théories structurales d'analyse textuelle et discursive, comme dans la linguistique textuelle, était quasiment inexistante dans le champ de l'analyse des médias et des études en information et communication. C'est en s'inspirant, entre autres travaux, de ceux de Paul Ricœur (1983-1985) et de ses trois volumes de *Temps et récit*, que l'ORM forgea cette notion de récit médiatique et

¹⁹ Je n'entrerai pas ici dans la discussion sur le bien-fondé de l'opposition entre « narratologie classique » et « narratologie postclassique » introduite par D. Herman (1997), expliquée par G. Prince (2008), et critiquée par M. Sternberg (2011). Il me semble que cette appellation a au moins la vertu de rappeler au public francophone que la narratologie ne se résume pas nécessairement aux paradigmes formalistes et structuralistes de ses pères fondateurs.

²⁰ Voir par exemple l'important ouvrage de F. Lavocat (2016).

développa la narratologie médiatique. [...] Deux décennies de recherche ont mis au jour des processus relevant de la construction du personnage, des virtualités narratives des supports médiatiques, de la médiagenie (Marion, 1997), ou encore des interactions entre des diégèses spécifiques et des genres journalistiques ou des contextes socio-économiques, comme dans le cas du fait divers, du photojournalisme, ou aujourd'hui, du webdocumentaire ».

Il n'est pas rare de croiser ces chercheurs, issus de disciplines diverses, lors des colloques de l'ENN ou de l'ISSN, et leur impact sur la narratologie contemporaine ne fait guère de doute même si, d'une manière générale, les travaux francophones pèsent moins lourd qu'autrefois dans le paysage mondialisé de la recherche, peut-être en partie du fait de la diversité de leurs rattachements institutionnels. C'est sur ce dernier point que je vais me concentrer dans la fin de cet article.

Un problème identitaire et institutionnel

Il me semble que le problème majeur vient de ce que la narratologie, en raison de son jeune âge et de son hérédité, n'est pas parvenue à s'institutionnaliser durablement dans le paysage académique. Pour le dire autrement : si la narratologie apparaît moribonde, c'est probablement parce que l'on a tendance à la confondre avec une branche de la théorie littéraire, et donc que l'on recherche les membres de sa congrégation dans les seuls département de littérature, alors qu'ils se répartissent aujourd'hui dans différents lieux institutionnels. En outre, si la narratologie n'est effectivement pas dans une forme olympique, alors que l'on n'a peut-être jamais eu autant besoin de ses services, c'est en grande partie parce que les chercheurs qui admettent la nécessité de faire avancer la théorie du récit (et non de simplement importer certains concepts à *la mode* dans leurs pratiques) sont trop rares et trop dispersés. Il y a donc un problème d'identification : un linguiste, une comparatiste ou un spécialiste du journalisme enclins à faire de la « narratologie » acceptent-ils d'assumer leur identité de « narratologue », ou du moins à ce que l'une des facettes de leurs identités complexes de chercheurs puisse renvoyer à cette discipline ?

Malheureusement, dans le domaine académique, nous avons pris l'habitude d'endosser des identités simples, monologiques, permettant de classer facilement les individus au sein des institutions académiques. Ce classement a pour but principal d'occuper et de défendre une position stratégique dans un champ aux ressources limitées et traversé de tensions et de luttes de pouvoir. Ainsi que l'affirme Dominique Maingueneau (2006 : § 3), il y a cependant deux manières très différentes de comprendre le sens du terme « discipline » :

« En tous lieux, les institutions académiques sont découpées en disciplines, qui correspondent plus ou moins bien aux divisions purement administratives (départements, facultés). Tout cela a pour effet de donner une grande consistance aux disciplines. D'autant plus que, comme dans n'importe quel univers bureaucratique (terme employé ici sans valeur péjorative), les acteurs sont inévitablement portés à croire que de tels découpages correspondent à une partition effective du réel, à projeter dans quelque transcendance les principes de classement qui structurent leurs pratiques. L'illusoire évidence de ces catégories est en outre constamment renforcée par ceux mêmes qui les contestent : la crainte

de l'annexion par quelque autre discipline a tendance à souder les membres d'une communauté. [...] Encore faut-il savoir ce qu'il faut entendre par "discipline". Même si le partage n'est pas toujours facile à faire, il faut déjà distinguer les disciplines au sens *institutionnel*, celles que reconnaissent les pratiques de l'administration, et les disciplines qui structurent la *recherche*, celles qui permettent aux acteurs des champs scientifiques d'organiser leurs activités ».

Confondre discipline institutionnelle et discipline de recherche risque d'amener ceux qui font avancer la théorie du récit à refuser l'étiquette de « narratologues », contribuant ainsi à masquer les liens entre leurs travaux et d'autres recherches qui s'inscrivent de plain-pied dans le champ de la narratologie. L'occultation de ces liens risque de réduire d'autant leur impact sur la théorie générale du récit et sur l'ensemble des travaux qui s'inscrivent dans le domaine en expansion des « études narratives ». J'ai trop souvent entendu des linguistes affirmer que les narratologues étaient nécessairement des « littéraires », et que l'on ne pouvait donc pas être *en même temps* narratologue et linguiste²¹. Pourtant, dans le cadre de la linguistique textuelle, la notion centrale de « séquence narrative prototypique » (Adam, 1997) se situe dans le prolongement direct des travaux de Vladimir Propp, d'Algirdas Julien Greimas, de Claude Bremond ou de Paul Larivaille. Par ailleurs, c'est en s'inspirant de la grammaire générative et transformationnelle qu'Ann Banfield est venue critiquer l'hypothèse genettienne de l'existence nécessaire d'un narrateur pour un énoncé fictionnel. Quant à l'étude de la construction textuelle du point de vue (Rabatel, 2009), fondée sur les approches linguistiques de la polyphonie, elle entre, elle-aussi, en dialogue avec les travaux de Gérard Genette sur la focalisation. Même les notions de scénographie et d'*ethos* romanesques (Maingueneau, 2004) peuvent être considérées comme une mise à jour de la description des dispositifs énonciatifs des récits fictionnels et, en cela, ils s'inscrivent parfaitement dans le périmètre de la narratologie contemporaine, ainsi qu'en témoigne leur prise en considération dans le dernier ouvrage de Liesbeth Korthals Altes (2014). Je n'ai pris ici que quelques exemples émanant du champ des sciences du langage, mais on pourrait en dire autant des approches comparatistes, sociologiques, esthétiques, psychologiques, cognitives, éthiques, ludologiques, etc.

Nous sommes donc face à un cercle vicieux : on peut faire de la narratologie depuis de nombreux lieux institutionnels, et il est évident qu'une certaine interdisciplinarité est requise pour faire avancer cette « méta-discipline », mais on a de plus en plus de mal à situer le lieu où se situe la théorie du récit, et donc de suivre ses débats, ses évolutions, ou de s'identifier à ses enjeux. Un risque subsidiaire est de penser que, par sa dispersion disciplinaire, à l'instar de certains travaux s'inscrivant dans le champ des « études culturelles », la théorie du récit contemporaine ne saurait être qu'un montage hétéroclite de perspectives auquel manquerait la rigueur d'une tradition épistémologique unifiée. Si le problème du cercle vicieux institutionnel me semble difficile à résoudre, on peut néanmoins tenter d'apporter un démenti à la seconde affirmation.

²¹ Sur l'inconfort institutionnel que cette situation peut engendrer dans la carrière académique, on peut consulter un article partiellement autobiographique que j'ai publié sur *Fabula* (Baroni, 2012). Pour avoir collaboré avec elle, je tiens cependant à signaler que F. Revaz (2009) fait partie des rares linguistes qui s'assument également pleinement en tant que narratologues.

Une discipline de recherche définie par un objet en expansion

Il convient de rappeler que la narratologie, en tant que discipline de recherche, a été fondée pour correspondre à la spécificité de son objet, qui n'est pas nécessairement littéraire ou verbal, mais qui ne saurait pas non plus se confondre avec n'importe quelle forme de communication, puisque *tout* n'est pas narratif. C'est du moins ce que souligne Tzvetan Todorov (1969 : 10) au moment où il forge ce néologisme :

« La narration est un phénomène que l'on rencontre non seulement en littérature mais aussi dans d'autres domaines qui pour l'instant relèvent, chacun, d'une discipline différente (ainsi contes populaires, mythes, films, rêves, etc.). Notre effort ici sera d'aboutir à une théorie de la narration, telle qu'elle puisse s'appliquer à chacun de ces domaines. Plutôt que des études littéraires, cet ouvrage relève d'une science qui n'existe pas encore, disons la *narratologie*, la science du récit. Les résultats de cette science ne seront cependant pas dénués d'intérêt pour la connaissance de la littérature puisque le récit en constitue souvent le noyau ».

Dans l'un des textes fondateurs de la narratologie, Roland Barthes (1966 : 7) évoquait pour sa part la « variété prodigieuse de genres, eux-mêmes distribués entre des substances différentes, comme si toute matière était bonne à l'homme pour lui confier ses récits » et Claude Bremond (1964) affirmait, deux ans auparavant, que tout genre ou média susceptible de raconter ou d'évoquer une histoire pouvait être considéré comme narratif, et qu'il pouvait donc devenir l'objet de cette science émergente.

Le fait que la plupart des premiers narratologues aient été des littéraires, qui se sont peu ou prou identifiés à l'épistémologie structuraliste, n'est au fond qu'un épiphénomène lié à l'apparition soudaine de cette discipline dans un contexte marqué par une époque. Mais les narratologues ne venaient pas de nulle part et les orientations épistémologiques de leurs prédécesseurs étaient aussi variées que le seront, plus tard, celles de leurs successeurs. Même durant leur éphémère heure de gloire, les approches fondées sur une logique de l'action (Bremond, 1964), celles visant à dresser une typologie des figures du discours narratif (Genette, 1972) ou encore l'orientation fonctionnaliste de Meir Sternberg (1978) manifestaient une forte hétérogénéité débouchant sur des discussions épistémologiques animées. En cela, la théorie du récit ne diffère guère d'autres disciplines, telles les études littéraires ou les sciences du langage, qui accueillent en leur sein de nombreuses perspectives, parfois contradictoires, parfois complémentaires. On peut suivre les débats entre approches pragmatiques et générativistes, ou tenter de départager les territoires de la phonologie, de la sociolinguistique, ou de la linguistique de l'acquisition, sans pour autant dénoncer le manque de sérieux épistémologique ou méthodologique de l'ensemble des sciences du langage. Au contraire, c'est la diversité de ces courants qui garantit le sérieux d'une réflexion qui préfère la multiplicité des points de vue et le dialogue à l'isolement dans une chapelle quelconque.

On peut en conclure que ni la littérature, ni le structuralisme n'ont jamais été essentiels au projet narratologique. Ses ancêtres grecs s'intéressaient déjà à des récits dont les manifestations sémiotiques étaient très diverses : des représentations purement « mimétiques » incarnées par la tragédie et la comédie (ancêtres du

cinéma ou de la bande dessinée) aux narrations « diégétiques » ou « mixtes » de l'épopée (ancêtre du roman). Il en va de même pour leurs plus récents héritiers, ainsi que l'explique Marie-Laure Ryan (2012 : § 8 MT) :

« Les pères fondateurs de la narratologie ont reconnu dès le début la nature transcendante du récit vis-à-vis du média [...]. [Cependant] le souhait de Barthes et de Bremond d'ouvrir la narratologie à d'autres médias que la littérature n'a pas été accompli pendant des années. Sous l'influence de Genette, la narratologie s'est développée comme un projet presque exclusivement consacré à la fiction littéraire. Les médias représentant le mode mimétique, telles que le théâtre et le cinéma, ont été largement ignorés, et en raison de leur absence de narrateur, on leur a même parfois dénié la qualité de récit, malgré la similitude de leur contenu avec les intrigues de la narration diégétique. Mais cette situation a changé de façon spectaculaire à la fin du ^{xx}e siècle avec ce qui a été appelé le "tourment narratif" dans les sciences humaines »²².

Dans un article, Roy Sommer (2012 MT) résume ce nouvel essor de la narratologie transmédiatique et la diversification de ses cadres épistémologiques :

« La première décennie du ^{xxi}e siècle a connu une croissance sans précédent de l'intérêt pour le récit et le *storytelling*. Alors que la narratologie classique était la plupart du temps considérée comme le domaine d'un petit groupe de savants structuralistes dédiés à la narrativité, qui cherchait à identifier et à classer des structures universelles et les schémas partagés par tous les récits verbaux, les diverses approches narratologiques, nouvelles ou postclassiques, se sont aussi intéressées aux narrations non verbales et non fictionnelles, aux médias audio-visuels et aux contextes culturels et historiques des récits »²³.

Il est nécessaire de rappeler cette évolution dans la mesure où l'on a trop souvent tendance à réduire le périmètre de la narratologie à celui de ses origines, ce qui a des conséquences directes sur l'opérabilité supposée de cette approche pour traiter la question des usages différenciés des formes narratives dans notre société. C'est du moins ce qui ressort de ce commentaire concernant l'ouvrage de Christian Salmon sur le *storytelling* :

« On est ainsi conduit à remplacer l'approche narratologique du *storytelling* – son étude en tant que récit – par une approche rhétorique du phénomène – son insertion dans une stratégie de persuasion. L'analyse narratologique, parce qu'elle peut rendre compte de tout récit, favorise en effet l'amalgame, dans lequel Christian Salmon tombe parfois sans que cela enlève à son ouvrage son intérêt : à moins de dire que tout récit relève du *storytelling*, il est difficile de poser comme similaires les jeux vidéo employés pour l'entraînement des soldats et l'usage d'histoires pour inciter au changement dans l'entreprise ou faire vendre un produit » (Rialland, 2009).

²² « *The founding fathers of narratology recognized from the very beginning the medium-transcending nature of narrative: [...] Barthes' and Bremond's wish to open up narratology to media other than literature went unfulfilled for years. Under the influence of Genette, narratology developed as a project almost exclusively devoted to literary fiction. Media representing the mimetic mode, such as drama and film, were largely ignored, and because of their absence of narrator, sometimes not even recognized as narratives, despite the similarity of their content with the plots of diegetic narration. But this situation changed dramatically in the late 20th century with the so-called "narrative turn" in the humanities* ».

²³ « *The first decade of the twenty-first century has seen an unprecedented growth of interest in narrative and storytelling. While classical narratology was mostly regarded as the domain of a small group of structuralist scholars dedicated to narrativity, who sought to identify and classify universal structures and patterns shared by all verbal narratives, the various new or postclassical approaches to narratology have also been interested in non-verbal and non-fictional storytelling, audio-visual media, and the cultural and historical contexts of narratives* ».

Ivanne Rialland a raison d'insister sur le danger d'amalgame entre récit publicitaire, simulation d'entraînement ou narration managériale, mais elle a tort de penser que la narratologie, dans son état actuel, ne permet pas de traiter ces différences et qu'elle serait, par ailleurs, incompatible avec une approche rhétorique. D'une part, la « narratologie rhétorique », dans le sillage de Wayne C. Booth, de James Phelan ou de Meir Sternberg, est l'une des branches les plus dynamiques dans le paysage contrasté de la théorie du récit. D'autre part, pour les narratologues qui s'inscrivent dans une approche inter- ou transmédiatique, une attention particulière est portée aux spécificités des supports médiatiques ainsi qu'en témoigne cette réflexion de Marie-Laure Ryan (2006 : xxi мт) tirée de son ouvrage *Avatars of Stories*, où elle se demande

« comment la narratologie classique, dont le principal objet était, jusqu'à présent, constitué par des textes qui présentent une certaine combinaison de modes – diégétique, représentationnel, rétrospectif, scénarisé, réceptif, autonome, déterminé et littéral – peut être étendue à des récits numériques, qui sont des simulations plutôt que de représentations, qui sont émergents plutôt que définis par un script, participatifs plutôt que réceptifs, et simultanés plutôt que rétrospectifs. Alors que les textes numériques apportent de nouvelles variations dans les manifestations des catégories narratives traditionnelles que sont le personnage, l'événement, le temps et l'espace, c'est dans le domaine de l'architecture textuelle et dans l'implication de l'utilisateur qu'ils ouvrent véritablement de nouveaux territoires pour l'enquête narratologique »²⁴.

Reste que cet *air de famille*, que l'on parvient malgré tout à discerner à travers des manifestations aussi contrastées de la narrativité, renvoie à une forme de transcendance qui doit être interrogée, aussi bien au niveau de ses origines anthropologiques ou cognitives – que j'ai déjà mentionnées – que de ses effets sur des productions culturelles marquées par une forte diversité de supports et d'usages, de manière à ce que les différences formelles et fonctionnelles fassent sens à l'intérieur d'un cadre commun. C'est précisément ce qui me semble être l'une des contributions majeures de la « narratologie naturelle » de Monika Fludernik (1996) ou des travaux menés dans le domaine de la « narratologie transmédiatique » (Thon, 2016). De tels travaux conduisent ainsi à redéfinir les paramètres de la narrativité de manière à ce que ce concept soit assez souple, dans une logique prototypique et gradualiste, pour permettre d'inclure, par exemple, les récits visuels (voir Wolf, 2003) ou narrations numériques et interactives (Ryan, 2006, 2012).

Conclusion

J'ai essayé d'argumenter en faveur d'une revalorisation de la narratologie à une époque où l'intérêt que l'on porte aux phénomènes narratifs n'a peut-être jamais été aussi fort, l'objectif étant d'éviter que se répande le dilettantisme lorsqu'il s'agit d'utiliser

²⁴ « How classical narratology, whose main concern has been so far texts that represent a certain combination of modes—diegetic, representational, retrospective, scripted, receptive, autonomous, determinate, and literal—can be extended to digital narratives, which are simulative rather than representational, emergent rather than scripted, participatory rather than receptive, and simultaneous rather than retrospective. While digital texts create novel variations in the manifestations of the traditional narrative categories of character, event, time, and space, it is in the domain of textual architecture and user involvement that they open truly new territories for narratological inquiry ».

des médiations narratives ou de réfléchir à leurs enjeux. Je pense que la meilleure manière d'améliorer la visibilité et la qualité de la recherche et de la formation dans ce domaine passe par une institutionnalisation de certains de ses acteurs, même si des chercheurs appartenant à des horizons divers continueront (et devraient continuer), chacun à partir de son point de vue, à participer au développement de cette théorie générale. Si la variété des approches et l'interdisciplinarité demeurent une nécessité pour un objet aussi polymorphe dans ses usages que dans ses incarnations médiatiques, il s'agit malgré tout de garantir l'existence d'un lieu institutionnel vers lequel toutes ces perspectives puissent converger; à l'instar du *séminaire de narratologie contemporaine* du Centre de recherches sur les arts et le langage (École des hautes études en sciences sociales, Centre national de la recherche scientifique) qui demeure, malheureusement, l'un des rares²⁵ lieux institutionnels permanents où une telle réflexion peut être menée en France. C'est à partir de ce lieu de convergence qu'il devient possible de réfléchir à la complémentarité des approches, ainsi que de mesurer leur impact sur une théorie générale de la narrativité. À mon avis, seule l'existence de chaires de narratologie garantirait l'essor d'une théorie du récit contemporaine viable, en phase avec les enjeux de son époque, et vers laquelle toute personne soucieuse d'intégrer une dimension narrative dans ses pratiques ou sa réflexion pourrait se tourner de manière à se tenir au fait de ses avancées les plus récentes, au lieu de s'en tenir à quelques préjugés ou lieux communs.

La solution la plus viable à court terme pourrait être de revaloriser, au sein des départements de littérature, le statut des théoriciens du récit. Il faudrait alors renoncer à mettre au concours des profils uniquement formatés par des périodes historiques ou des littératures nationales, pour valoriser des compétences théoriques plus générales, ce qui impliquerait d'être prêt à accueillir des chercheurs dont une partie des travaux pourraient aussi bien porter sur des romans que sur des feuilletons médiatiques, des séries télévisées, des récits en bande dessinée ou des formes narratives numériques, interactives ou transmédiatiques (pour prendre comme exemple mon propre cas). Peut-être faudrait-il partir du principe que chaque département de littérature devrait compter *au moins un* théoricien du récit susceptible d'animer un séminaire de « narratologie contemporaine ». Un tel séminaire devrait faire partie de la formation de base des étudiants en littérature, tout en accueillant des conférenciers et un public externe au champ littéraire proprement dit, dans un esprit résolument interdisciplinaire.

Les départements de littérature générale et comparée pourraient être particulièrement aptes à accueillir de tels profils, dans la mesure où l'axe comparatiste pourrait intégrer ces différents genres, médias ou pratiques auxquels la théorie du récit devrait pouvoir se confronter. On pourrait justifier un tel rattachement dans la mesure où, historiquement

²⁵ Je signale également les nombreuses activités du Laboratoire interdisciplinaire récits, cultures, sociétés à Nice (accès : <http://www.unice.fr/lircses/>) ainsi que le séminaire de *Narratologie théorique et appliquée* (accès : <http://climas.u-bordeaux3.fr/le-laboratoire/nata>) dirigé par Clara Mallier et Arnaud Schmitt à Bordeaux, qui, en raison de la faiblesse des supports institutionnels, a malheureusement dû suspendre ses activités en 2015.

parlant, c'est au sein des études littéraires que l'attention aux formes narratives a été la plus marquée et que les débats théoriques sur le récit ont été le plus souvent menés, du moins jusqu'à une période récente. L'étude des récits littéraires et des théories de la littérature constitueraient ainsi un excellent contexte d'apprentissage et de recherche pour développer, par ailleurs, une réflexion plus générale sur la narrativité. Par ailleurs, la confrontation avec d'autres dispositifs médiatiques serait l'occasion, pour les littéraires, d'apprendre à transférer leurs compétences d'analyse dans de nouveaux contextes, tout en prenant conscience de la spécificité de la littérature en tant que média verbal, écrit et généralement fictionnel. En revanche, le narratologue devrait pouvoir conserver, au sein de sa section, une autonomie complète par rapport à ses corpus de recherche et d'enseignement, qu'il ne faudrait en aucun cas limiter aux seuls récits littéraires.

On pourrait imaginer également, en s'en tenant aux découpages actuels, un rattachement des narratologues aux sciences du langage, mais dans ce cas, ce ne serait pas seulement le périmètre de recherche qui poserait problème (puisque la narrativité ne s'incarne pas seulement dans un langage verbal), mais également les méthodes d'analyse, étant donné que des approches strictement linguistiques seraient inadaptées pour l'analyse de récits visuels ou audiovisuels. Les sciences de l'information et de la communication seraient *a priori* plus inclusives, mais le risque serait alors de voir la narratologie se diluer dans un champ trop vaste. Dans un monde idéal, il serait probablement plus efficace de créer une nouvelle section, de sorte que discipline institutionnelle et discipline de recherche puissent enfin correspondre l'une à l'autre, et que la visibilité de la théorie du récit soit optimale. Malheureusement, cette solution me semble la moins facile à mettre en œuvre dans la mesure où elle signifierait qu'un nouveau protagoniste viendrait grignoter une part du gâteau commun, ce qui ne peut guère déboucher sur autre chose qu'un rejet unanime de tous les acteurs qui occupent déjà le terrain académique.

Mieux vaudrait alors se servir de l'attractivité des études narratives pour revaloriser une section en crise. Ce que l'on peut en tout cas constater, c'est que durant le bref épisode durant lequel les narratologues triomphaient au sein des études littéraires, ces dernières jouissaient d'une pertinence sociale inégalée dans leur histoire ainsi que nous le rappelle Antoine Compagnon (2001 : 9) :

« Vers 1970, la théorie littéraire battait son plein et elle exerçait un immense attrait sur les jeunes gens de ma génération. Sous diverses appellations – "nouvelle critique", "poétique", "structuralisme", "sémiologie", "narratologie" –, elle brillait de tous ses feux. Quiconque a vécu ces années féeriques ne peut s'en souvenir qu'avec nostalgie. Un courant puissant nous emportait tous. En ce temps-là, l'image de l'étude littéraire, soutenue par la théorie, était séduisante, persuasive, triomphante ».

Peut-être le retour en force de la narratologie pourrait-il constituer une planche de salut pour les études littéraires en faisant de cette dernière un pôle d'attraction pour quiconque s'intéresse, sur un plan théorique et critique, à ces formes narratives dont les avatars pullulent dans nos sociétés contemporaines.

Sur une échelle plus modeste, je pense que les revues²⁶ et les réseaux de recherche, à l'instar de l'ENN et de l'ISSN, demeurent des relais essentiels favorisant l'identification des chercheurs à la narratologie et garantissant la qualité des débats épistémologiques et méthodologiques au sein de cette discipline en dépit de la diversité des ancrages institutionnels de leurs membres. J'ai moi-même créé, il y a quelques années, un réseau interdisciplinaire en vue de favoriser des échanges entre les chercheurs suisses romands qui s'intéressent à la théorie du récit²⁷. Mon projet à moyen terme, avec l'aide de quelques amis narratologues en France²⁸, en Belgique et au Québec, est d'élargir ce réseau à l'ensemble des narratologues francophones en espérant que cela contribuera à une meilleure reconnaissance de leurs travaux sur une échelle internationale. J'espère que ses futurs membres accepteront d'endosser une facette identitaire supplémentaire, complétant leur rattachement institutionnel, en rejoignant non pas un réseau francophone de narratologie, mais bien un réseau des *narratologues francophones*.

Références

- Adam J.-M., 1997, *Les Textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- Baroni R., 2007, *La Tension narrative*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Baroni R., 2009, *L'Œuvre du temps*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Baroni R., 2010, « Ce que l'intrigue ajoute au temps. Une relecture critique de *Temps et récit* de Paul Ricœur », *Poétique*, 163, pp. 361-382.
- Baroni R., 2012, « Vivre (de) la poétique », *Fabula* ИИТ. Littérature, histoire, théorie, 10. Accès : <http://www.fabula.org/Iht/10/baroni.html>.
- Baroni R., à paraître, *Les Rouages de l'intrigue. Les nouveaux outils de la narratologie postclassique pour l'enseignement de la littérature*, Genève, Slatkine.
- Baroni R., Jeanneret T., 2008, « Parcours de vie, identité féminine et trajectoire d'apprentissage », *Langage et société*, 125, pp. 101-124.
- Barthes R., 1966, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, pp. 1-27.
- Bertaux D., 1997, *Les Récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.
- Boillat A., 2007, *Du bonimenteur à la voix-over. Voix-attraction et voix-narration au cinéma*, Lausanne, Éd. Antipodes.

²⁶ À côté de la revue *Poétique*, il faut mentionner, dans l'espace francophone, la revue électronique *Cahiers de narratologie*, particulièrement en phase avec les nouveaux territoires extra-littéraires de la recherche contemporaine ainsi qu'avec ses nouvelles approches épistémologiques, notamment dans le champ des sciences cognitives. Aux États-Unis, la revue *Narrative* représente l'organe officiel de l'ISSN. On peut aussi mentionner quelques revues influentes qui permettent de suivre l'actualité de la théorie du récit parmi lesquelles *Poetics Today*, *Style*, *Narrative Inquiry*, *Image & Narrative*, *Diegesis* et *Enthymema*.

²⁷ Le réseau romand de narratologie (RRN) a été créé en 2010. Voir son site : www.narratologie.ch.

²⁸ Je collabore notamment à ce projet de réseau avec Marc Marti, membre du Laboratoire interdisciplinaire récits, cultures, sociétés et du comité de rédaction des *Cahiers de narratologie*.

- Bremond C., 1964, « Le message narratif », *Communications*, 4, pp. 4-32.
- Brooks P., 1984, *Reading for the Plot: Design and Intention in Narrative*, Cambridge, Harvard University Press.
- Bruner J., 1991, « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry*, 18, pp. 1-21.
- Bühler K., 1934, *Théorie du langage*, éd. et trad. de l'allemand par D. Samain, Marseille, Agone, 2009.
- Carrard P., 2013, *Le Passé mis en texte. Poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, A. Colin.
- Citton Y., 2010, *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Amsterdam.
- Compagnon A., 2001, *Le Démon de la théorie*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Currie G., 2010, *Narrative and Narrators*, New York, Oxford University Press.
- Diegesis, 2015, « My Narratology. An Interview with James Phelan », vol. 4, 2, pp. 81-87.
- Duchan J.F., Bruder G.A., Hewitt L.E., 1995, *Deixis in Narrative: A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale, L. Erlbaum.
- Fludernik M., 1996, *Towards a « Natural » Narratology*, Londres, Routledge.
- Frank A.W., 1995, *The Wounded Storyteller. Body, Illness, and Ethics*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gaudreault A., Jost F., 1990, *Le Récit cinématographique*, Paris, Nathan.
- Genette G., 1972, *Figures III*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Ginzburg C., 1986, *Mythes, emblèmes, traces*, trad. de l'italien par M. Aymard, C. Paoloni, E. Bonan et M. Sancini-Vignet, Paris, Flammarion, 1989.
- Herman D., 1997, « Scripts, Sequences, and Stories: Elements of a Postclassical Narratology », *PMLA*, vol. 112, 5, pp. 1046-1059.
- Korthals Altes L., 2014, *Ethos and Narrative Interpretation: The Negotiation of Values in Fiction*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- Kreiswirth M., 1995, « Trusting the Tale: The Narrativist Turn in the Human Sciences », *New Literary History*, 23, 3, pp. 629-657.
- Kukkonen K., Caracciolo M., 2014, « Introduction: What is the "Second Generation ?" », *Style*, vol. 48, 3, pp. 261-274.
- Kuzmičová A., 2014, « Literary Narrative and Mental Imagery: A View from Embodied Cognition », *Style*, vol. 48, 3, pp. 275-293.
- Lavocat F., 2016, *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Lits M., 2012, « Quel futur pour le récit médiatique ? », *Questions de communication*, 21, pp. 37-48. Accès : <https://questionsdecommunication.revues.org/6562>.
- Maingueneau D., 2004, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin.
- Maingueneau D., 2006, « Deux cultures des études littéraires », *A Contrario*, vol. 4, 2, pp. 8-18. Accès : <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2006-2-page-8.htm>.
- Marion P., 1997, « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », *Recherches en communication*, 7, pp. 61-88.
- Marti M., Péliissier N., 2012, *Storytelling. Succès des histoires, histoire d'un succès*, Paris, Éd. L'Harmattan.

- Marti M., Pélissier N., 2013, *Tension narrative et storytelling. En attendant la fin*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Molino J., Lafhail-Molino R., 2003, *Homo Fabulator. Théorie et analyse du récit*, Montréal/Arles, Leméac/Actes Sud.
- Patron S., 2009, *Le Narrateur*, Paris, A. Colin.
- Phelan J., 2005, « Who's Here ? Thoughts on Narrative Identity and Narrative Imperialism », *Narrative*, vol. 13, 3, pp. 205-210.
- Pier, J., 2011, « Is There a French Postclassical Narratology ? », pp. 336-367, in: Olson G., dir., *Current Trends in Narratology*, New York, De Gruyter.
- Prince G., 2008, « Classical and/or Postclassical Narratology », *Esprit Créateur*, vol. 48, 2, pp. 115-123.
- Rabatel A., 2009, *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Revaz F., 2009, *Introduction à la narratologie. Action et narration*, Bruxelles, De Boeck.
- Rialland I., « Approche rhétorique du storytelling : la preuve par l'exemple », *Fabula*. Accès : http://www.fabula.org/atelier.php?La_preuve_par_l%27exemple.
- Ricœur P., 1983-1985, *Temps et récit*, 3 tomes, Paris, Éd. Le Seuil.
- Rimmon-Kenan S., 2002, « The Story of "I": Illness and Narrative Identity », *Narrative*, vol. 10, 1, pp. 9-27.
- Ryan M.-L., 2006, *Avatars of Story*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Ryan M.-L., 2012, « Narration in Various Media », in: *Living Handbook of Narratology*. Accès : <http://www.lhn.uni-hamburg.de/article/narration-various-media>.
- Salmon C., 2007, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, Éd. La Découverte.
- Sommer R., 2012, « The Merger of Classical and Postclassical Narratologies and the Consolidated Future of Narrative Theory », *Diegesis*, vol. 1, 1. Accès : <https://www.diegesis.uni-wuppertal.de/index.php/diegesis/article/view/96/93>.
- Sternberg M., 1978, *Expositional Modes and Temporal Ordering in Fiction*, Bloomington, Indiana University Press, 1993.
- Sternberg M., 2011, « Reconceptualizing Narratology. Arguments for a Functionalist and Constructivist Approach to Narrative », *Enthymema*, 4, pp. 35-50.
- Strawson G., 2012, « Contre la narrativité », *Fabula LHT. Littérature, histoire, théorie*, 9. Accès : <http://www.fabula.org/lht/9/strawson.html>.
- Thon J.-N., 2016, *Transmedial Narratology and Contemporary Media Culture*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- Todorov T., 1969, *Grammaire du Décaméron*, La Haye, Mouton.
- Todorov T., 2007, *La Littérature en péril*, Paris, Flammarion.
- Weinrich H., 1964, *Le Temps*, trad. de l'allemand par M. Lacoste, Paris, Éd. Le Seuil, 1973.
- White H., 1987, *The Content of Form: Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, J. Hopkins University Press.
- Wolf W., 2003, « Narrative and Narrativity: A Narratological Reconceptualization and its Applicability to the Visual Arts », *Word and Image*, vol. 19, 3, pp. 180-197.